Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de liaison n°143

1er Trimestre 2012

EDITORIAL

POUR 2012, DES FANTASSINS TOUJOURS PLUS PRESENTS

Les actuels engagements de la France le prouvent : l'Infanterie est une Arme d'excellence et irremplaçable. Il n'y a pas d'armée sans infanterie, c'est un fait incontestable.

Les Fantassins ont payé un lourd tribut, avec les Sapeurs, dans les opérations menées ces derniers mois, principalement en Afghanistan.

A nos camarades projetés partout où la défense de la liberté et de la paix le rendent nécessaire, nous devons soutien et solidarité. Nos blessés et les familles de nos morts méritent que nous soyons à leurs côtés.

Il nous faut aussi refuser la banalisation du fait militaire : même si nos forces armées sont actuellement professionnelles, nos morts et nos blessés ne sont pas des victimes d'accidents du travail.

D'autre part, et même si nous pouvons comprendre la douleur et l'égarement des familles de nos morts, il n'est pas possible de s'accommoder de la judiciarisation de la chose militaire. Ceux qui (presque toujours par intérêt financier ou politique ou par goût de la publicité) poussent les familles à déposer des plaintes devant les tribunaux contre la hiérarchie militaire (et pourquoi pas bientôt contre des subordonnés ou même des camarades de combat) se font objectivement les complices de nos adversaires et amènent aussi les parents, les conjoints et les enfants à insulter, à leur corps défendant, la mémoire de leurs êtres chers qui avaient clairement choisi de défendre la France sous l'uniforme jusqu'au sacrifice.

Nous devons célébrer la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. La loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les Morts pour la France, qui avait été promue par le Comité d'Entente, au sein duquel l'ANORI a œuvré, va dans le bon sens et l'on ne peut que se réjouir que les noms des Morts pour la France soient désormais obligatoirement inscrits sur les monuments aux Morts, inscriptions qui avaient été demandées par l'ANORI dans son bulletin n°141 de l'été dernier. A nous d'agir pour la mise en œuvre rapide de cette loi partout en France, c'est un de nos devoirs.

Mettons fièrement en valeur les Traditions de l'Infanterie. Elles sont les garantes de notre cohésion et assurent la continuité dans la modernité de l'esprit Fantassin.

En 2012, l'ANORI sera toujours présente et active pour servir l'Infanterie.

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET
Président de l'ANORI

Saint Maurice - Fête des Fantassins
14 et 15 septembre 2012

Fidélité aux Traditions

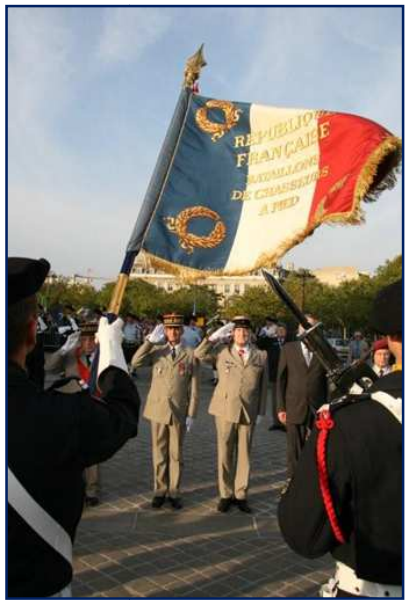

La culture des Traditions de l'Infanterie est une des missions fondamentales de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie et c'est pourquoi elle reconduira comme tous les ans la célébration de la Saint Maurice à Paris les 14 et 15 septembre 2012.

Le général de division RIBAYROL, commandant les Ecoles militaires de Draguignan et l'Ecole de l'Infanterie, a fait l'honneur à l'ANORI d'accorder son patronage à ces deux journées.

Le vendredi 14 septembre, la cérémonie du ravivage de la Flamme rassemblera les Fantassins, qu'ils soient d'active, de réserve, honoraires ou Anciens.

Le samedi 15 septembre, c'est à Vincennes qu'ils se retrouveront pour participer notamment à la prise d'armes des Chasseurs pour la célébration de la Sidi Brahim.

D'ores et déjà, retenez ces deux journées !
Ensemble, nous accomplirons le devoir de mémoire de l'Infanterie, rendrons hommage à nos Anciens, mettrons en valeur nos Traditions et ferons rayonner notre Arme.

Et par Saint Maurice, vive l'Infanterie !

Défilé du 14 juillet 2012
L'Infanterie et ses Traditions à l'Honneur

Les Chasseurs sur les Champs-Elysées

Lors de la cérémonie des vœux de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, le général WATTECAMPS, commandant la 27ème Brigade d'Infanterie de Montagne, a annoncé que les quatre bataillons de Chasseurs à pied (7ème BCA, 13ème BCA, 16ème BC, 27ème BCA) défileront au pas Chasseur derrière la Fanfare et leur Drapeau unique le 14 juillet 2012 sur les Champs-Elysées, à l'occasion de la Fête Nationale.

C'est assurément là une marque d'estime et de reconnaissance envers l'Infanterie que les Autorités ont tenu à donner.

Un tel défilé n'avait pas eu lieu depuis 1947.

Journées Nationales de l'Infanterie :
« une Infanterie moderne et résolument tournée vers l'avenir »
par le Général de Division RIBAYROL

Présidées par le général de corps d'armée Hervé Charpentier, commandant les forces terrestres, et en présence des généraux de corps d'armée de Lardemelle, inspecteur de l'armée de terre, et André Helly, officier général de la zone de défense sud-est, les journées nationales de l'infanterie 2011 se sont déroulées les 22 et 23 novembre à l'école de l'infanterie à Draguignan.

Général de division RIBAYROL commandant les écoles militaires de Draguignan et l'école de l'infanterie

Le général de division Patrick Ribayrol, commandant l'école de l'infanterie et les écoles militaires de Draguignan, a accueilli le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'état major de l'armée de Terre, afin de faire le point sur le rôle de l'infanterie dans les engagements de l'armée française et sur le développement de la fonction combat débarqué.

A cette occasion ont été présentés les matériels employés aujourd'hui sur les théâtres d'opération, ainsi que les nouveaux matériels, bientôt projetables, comme le VAB Ultima, dernière évolution de la famille des VAB. Les JNI 2011 ont permis de faire partager les RETEX du niveau de la Task Force La Fayette 3, des GTIA infanterie et blindé engagés dans les opérations PAMIR et LICORNE, ainsi que de l'emploi de l'ALAT et de l'artillerie dans un contexte opérationnel interarmes et interarmées.

La Direction des Etudes et de la Prospective a également présenté un point de situation du système Félin (fantassin à équipements et liaisons intégrées) qui équipe déjà un quart des régiments d'infanterie et qui est projeté pour la première fois en opérations, avec le 1erRI de Sarrebourg présentant ainsi une infanterie moderne et résolument tournée vers l'avenir.

Manifestation annuelle de cohésion organisée à la maison mère de l'arme, les JNI sont l'occasion de faire un point de situation utile à la cohérence de la fonction combat débarqué au sein de l'armée de Terre. Elles représentent l'opportunité de conduire des réflexions, de faire part de témoignages, et de diffuser des informations récentes, sur notre arme largement engagée sur tous les théâtres. Autour des officiers généraux issus de l'arme, commandant de brigades et d'écoles (cavalerie blindée, ALAT, génie et artillerie), les JNI ont réuni les chefs de corps, les officiers opérations, ainsi que les officiers d'infanterie servant dans des postes de responsabilité, notamment en administration centrale.

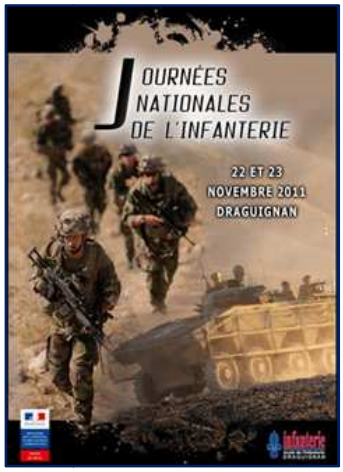

Installée depuis plus d'une année dans son nouveau cadre du quartier Bonaparte, l'école de l'infanterie est maintenant stabilisée. Proche du pôle d'entraînement Provence et ses futurs champs de tir, l'école développe elle-même de nouvelles synergies avec l'école d'artillerie et l'école de l'ALAT afin de former les chefs à fort leadership, aptes d'emblée à la projection dont les régiments ont besoin sur les théâtres où la France engage ses soldats.

Général de division Patrick RIBAYROL
commandant les écoles militaires de Draguignan
et l'école de l'infanterie

Visite d'AMAN : Ecole des Officiers Brésiliens et Ecole d'application de l'Infanterie

Profitant de son séjour au Brésil, le Lieutenant (r) Cyril ANDRE a visité le 4 février 2012 l'Academia Militar das Agulhas Negras qui forme les officiers de l'armée de Terre brésiliens en général et les fantassins en particulier.

L'entrée principale de l'Académie Militaire des Aiguilles Noires. (Photo : D. RIVERA)

Historique de l'Académie militaire

L'Académie Militaire actuelle trouve ses origines dans l'"Academia Real de Fortificação, Artilharia e Desenho" fondée en 1790 à Lisbonne par la reine Marie Ière du Portugal et qui autorisa en 1792 la fondation sur le même modèle la "Real Academia de Artilharia, Fortificação e Desenho à Rio", alors capitale du Brésil.

La garde et son Drapeau à Paris en 2005 (Photo : D. CHAPPEY)

En 1810, lui succéda l'"Academia Real Militar" créé par le prince régent João VI lors du transfert de la cour portugaise au Brésil de 1808 à 1821. Après l'indépendance du pays en 1822, l'école changea plusieurs fois de nom et fut finalement baptisée "Escola Militar da Praia Vermelha". Jusqu'en 1874, elle format à la fois les ingénieurs civils et militaires. En 1904, la formation des officiers ingénieurs et artilleurs fut transférée à Realengo et celle des officiers d'infanterie et de cavalerie à l'"Escola de Guerra" de Porto Alegre (Rio Grande do Sul).

L'unification de l'enseignement militaire, écoles d'application incluses, fut réalisée en 1913 au sein de l'"Escola Militar do Realengo" (Rio de Janeiro). Enfin, en 1944, sous l'influence de la vision du Colonel José Pessõa Cavalcanti de Albuquerque, l'institution fut transférée à Resende où elle prit en 1951 le nom qu'elle porte actuellement : Academia Militar das Agulhas Negras (AMAN).

Le Colonel José Pessôa, figure emblématique de l'Ecole et ami de la France.

La statue de cet officier garde l'accueil des visiteurs et son portrait trône à l'entrée de l'ancienne bibliothèque. Promu maréchal en 1953, il a servit, entre autre, comme Fantassin (2e Batalhão de Infantaria - 1903, 3° Regimento de Infantaria - 1930) mais aussi comme Cavalier (1° et 3° Regimento de Cavalaria, Inspecteur de l'Arme de la Cavalerie) et dans l'Artillerie (1° Distrito de Artilharia de Costa).

Le Colonel J. Pessôa (Photo : D. RIVERA)

Personnage emblématique d'AMAN, il a fortement marqué le développement de l'Ecole durant le temps de son commandement de 1930 à 1934 (Realengo), tant sur le plan des infrastructures (construction d'un stade pour la promotion de l'éducation physique, aménagement du réfectoire et des dortoirs pour améliorer les conditions de vie), de l'enseignement (création de la bibliothèque) que concernant l'Âme et l'Esprit de l'Ecole (développement physique, moral et social des élèves-officiers). Tirant notamment profit de son expérience hors du pays, il organise, structure et innove. S'adressant à ses cadets, il explique: « West-Point, Saint-Cyr, Sandhurst seront les modèles d'où sortiront les lignes générales de la réforme du processus de votre formation militaire ». Il a ainsi fortement influencé par sa vision la fondation de la nouvelle Ecole construite à Resende en 1944 et a défini plusieurs des symboles de l'actuel AMAN : étendard des cadets, uniforme de cérémonie, épée de tradition, blason de l'école... Le maréchal continua à la suite de sa carrière militaire à jouer un rôle important dans la vie politique du Brésil, notamment lors de la constitution de la nouvelle Capitale Fédérale Brasilia.

Le Colonel José Pessôa, commandeur de la Légion d'Honneur, a entretenu des liens particuliers avec la France. Stagiaire à Saint Cyr, il a ensuite servi en France au 4ème Régiment de Dragons comme chef de peloton lors de la Première Guerre mondiale où il a été promu capitaine pour acte de bravoure. Fort de cette expérience, il revient au Brésil en 1920 et organise la Compagnie des Chars d'Assaut, première unité blindée de l'armée brésilienne.

Quelques symboles de l'Ecole

Le blason actuel de l'Ecole, qui figure sur le Drapeau d'AMAN, représente sur un fond d'or (traditions glorieuses, force, fidélité et noblesse d'esprit) les montagnes stylisées des Aiguilles Noires voisines d'où l'Ecole tire son nom depuis 1951 (le massif noir représente l'unité et la constance). Le pourtour bleu symbolise quant à lui la loyauté du service et la justice, chère au Colonel Pessôa. L'Etoile et la Tour sont les éléments plus anciens représentant l'Ecole depuis respectivement 1856 et 1881. Enfin, autour du blason sont présents les armes (lances, fusils et canon) et les feuilles de chêne accompagnés de glands rouges (ardeur, force et audace).

L'« Espadim de Caxias » est une reproduction réduite du sabre de campagne du Duc de Caixas, devenu « Patrono » de l'Armée de Terre du Brésil, dont le Colonel Pessoâ voulait qu'il soit pour les cadets brésiliens l'équivalent de ce que représente Napoléon pour les élèves officiers de Saint Cyr : le symbole personnifié des valeurs militaires. Cette courte épée est remise aux cadets de première année. Elle sera rendue en fin de formation et échangée contre le sabre d'officier. Elles sont numérotées et, par tradition, certaines familles se transmettent l'honneur de porter la même épée de père en fils.

La statue d'hommage aux lieutenants tombés en Italie lors de la Seconde Guerre Mondiale qui trône près du camp bâti est quant à elle l'hommage des cadets d'Infanterie de 1951 à quatre lieutenants (Farias, Méga, De Cerqueira Leite et Pinto Duarte) qui sont morts au combat lors de la Campagne d'Italie. La participation de la Force Expéditionnaire Brésilienne à cette Campagne est de fait peu connue en Europe (cf. Bulletin n°131).

La visite du camp bâti et des lieux de Tradition

Localisée dans la ville de Resende dans l'état de Rio de Janeiro, et bordant l'autoroute "Presidente DUTRA" qui relie la ville carioca à Sao Paulo, l'Académie Militaire offre aux visiteurs des présentations guidées quotidiennes aux horaires d'ouverture. Dès notre arrivée, nous avons été accueillis très cordialement par un élève-officier de quatrième année, qui en l'espèce était Fantassin Parachutiste. Très disponible et attentif à nos questions, il débuta sa visite guidée par un film de présentation très instructif sur la formation des cadets. A l'aide d'une maquette en trois dimensions, il nous présenta les infrastructures du camp qui incluent les logements, les salles de cours et d'instruction, les lieux de vie et les champs de tir pour armes légères.

Nous pûmes ensuite visiter les bâtiments de l'Ecole, visite enrichie des commentaires du cadet sur le quotidien de la vie d'élève-officier ainsi que sur les formations ponctuant le cursus. Nous passâmes successivement devant les chambrées, les salles de cours, les réfectoires et la bibliothèque. L'édifice, récemment agrandi et en cours de rénovation recèle en son sein des pièces de musée et de Tradition qui sont très bien mises en valeur et valent le coup d'œil. Nous empruntâmes ainsi un couloir dédié à la présentation des armes du Fantassin depuis l'époque coloniale jusque la période républicaine en passant par les années impériales.

L'Ancienne bibliothèque de l'Ecole qui contient de nombreux objets de tradition, drapeaux, tableaux et uniformes (Photo : D. RIVERA)

Nous eûmes également la chance de pouvoir visiter l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui est richement meublée et contient des drapeaux, épées, uniformes historiques et tableaux qui retracent l'histoire de l'Ecole mais aussi de l'armée de Terre brésilienne. Au détour d'une vitrine, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir sur un présentoir le livre du bicentenaire de l'Ecole de Saint Cyr qui a certainement été offert lors d'un échange avec l'Ecole française. Après une petite collation en compagnie de notre guide, nous avons conclu notre visite à la boutique souvenir de l'Ecole qui propose notamment un livre très complet et riche en illustrations sur les deux siècles d'histoire de la formation des officiers de l'armée de Terre brésilienne.

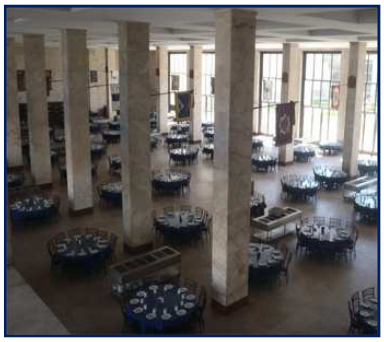

Le réfectoire des Cadets ornementé des Drapeaux des unités anciennes, la nouvelle bibliothèque et une partie de la collection d'armes légères (Photo : D. RIVERA)

Cursus militaire des cadets

La formation des cadets dure quatre ans. Les deux premières années sont consacrées au tronc commun de la formation militaire. La première année "Curso Basico" est dédié à l'enseignement tactique de base incluant des matières académiques (mathématique, langues étrangères, informatique,…), et un enseignement militaire et physique (combat, leadership, tir, sport…). La seconde année "Curso Avançado" est, en plus des matières citées, consacrée au commandement militaire du niveau section. C'est à l'issue de cette deuxième année que le cadet choisi son Arme en fonction de son classement.

Selon son choix, le cadet de troisième année suit dans l'Académie les cours d'application d'Arme (Infanterie, Cavalerie, Artillerie, Génie, Intendance, Transmission ou Matériel) en sus des matières classiques telles que l'histoire militaire, les langues, la tactique militaire, le tir, l'éducation physique... En quatrième et dernière année, la formation est plus axée sur l'échelon Compagnie / Escadron et se conclut par des exercices interarmes et un stage en corps de troupes. Elle inclut également du droit administratif et pénal militaire, l'étude des relations internationales et des sciences en sus des matières habituelles. En quatrième année, les élèves peuvent également effectuer des échanges académiques avec les pays partenaires.

Des instructions spécialisées à forte composante infanterie sont également dispensées au cours des quatre années du cursus. Ainsi, les élèves peuvent suivre une qualification "Montagne" en première année qui comprend notamment l'ascension du Pic des Aiguilles Noires. En seconde année, une instruction spécialisée "Selva" permet aux cadets de se former à la vie en jungle. En troisième année, les cadets suivent une instruction "Missions Spéciales" incluant des actions commando et des embuscades, ainsi que des patrouilles de récupération et exfiltrations. En quatrième année, les élèves-officiers apprennent les techniques et savoir-faire du maintien de l'ordre (bouclage et interdiction de zone, contrôle de foule…)

En conclusion, grâce à la grande qualité et le sérieux de l'accueil ainsi que la richesse de l'histoire de l'Ecole, nous avons bénéficié d'une visite très instructive que nous conseillons à ceux qui passent dans la région…

LTN (r) Cyril ANDRE

Les cadets d'AMAN défilant sur les Champs Elysées le 14 juillet 2005, pour l'année du Brésil en France. (Photo : D. CHAPPEY)

Un Fantassin illustre et méconnu : André MAGINOT

Il y a quatre-vingts ans mourrait André MAGINOT à qui l'on doit la ligne du même nom. Aîné d'une famille de quatre enfants, il naît à Paris le 17 février 1877 et entreprend de brillantes études de droit qu'il réussit. Il intègre le lycée Condorcet à Paris où il fréquente André TARDIEU et André CITROËN. Il devient docteur en droit. Parce qu'il était orphelin de père et donc soutien de famille, il est dispensé de deux années de service militaire sur les trois en vigueur. Reçu au concours d'auditeur du Conseil d'Etat, il intègre la magistrature administrative à 23 ans. Il est recommandé auprès de Charles JONNARD (1857-1927), gouverneur général de l'Algérie. MAGINOT devient son chef de cabinet, puis directeur de l'Intérieur, dans ce département français.

Il manifeste, dès cette époque, des qualités d'administrateur et d'homme d'action. Dans le même temps, il se lance en politique et devient, en 1910, conseiller général de la Meuse d'où ses parents sont originaires. La même année, il se présente à la députation sous l'étiquette des Républicains de gauche. Le 24 avril 1910, Il défait un certain FERETTE, candidat de la droite, par 9 157 voix contre 8 577 à son adversaire. Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il est élu en 1912 et en 1913, secrétaire de la Chambre des députés[1].

Pendant ce premier mandat, il s'intéresse aux problèmes de défense nationale et défend avec acharnement la loi qui porte de deux à trois ans la durée du service militaire. Son engagement et ses convictions séduisent Gaston DOUMERGUE (1863-1937) qui est appelé à former un gouvernement en décembre 1913. André MAGINOT devient sous-secrétaire d'Etat à la Guerre à 36 ans. En avril 1914, il est réélu député de la Meuse, en battant une nouvelle fois FERETTE, par 10 071 voix contre 6 701.

Lorsque la guerre éclate, Il estime que sa place est au front. Il s'engage alors comme simple soldat au 44e régiment d'infanterie territoriale où il retrouve deux de ses collègues députés : Léon ABRAMI (1879-1939), fraîchement élu député du Pas-de-Calais et Frédéric CHEVILLON (1879-1915), député des Bouches-du-Rhône. Ce dernier explique son engagement : « il est normal que les élus soient à côté des électeurs souffrant leurs misères, courant les mêmes risques, surtout ceux qui ont voté la loi de trois ans et se sont fait les défenseurs de la Patrie en temps de paix... les mots ne sont rien, les actes seuls comptent. Les députés qui auront versé leur sang pour le pays auront mieux servi la République que tous les parleurs en Chambre »[2].

Sur sa demande, André MAGINOT est affecté à une compagnie d'avant-poste sur les Hauts de la Meuse au surplomb de la plaine de Woëvre. Il participe à de nombreuses patrouilles et se persuade rapidement que des unités de reconnaissance permanentes seraient plus efficaces. Il préconise donc la constitution de "patrouilles régulières", qu'il dénomme ainsi. Elles sont composées d'une trentaine de volontaires soigneusement sélectionnés qu'il formera lui-même. La patrouille "MAGINOT" se distinguera dans de nombreuses circonstances. André MAGINOT écrira lui-même, pendant sa convalescence, un recueil intitulé « Carnet de patrouilles », préfacé par le Général WEYGAND. Le député de la Meuse se bat avec courage et témérité. En compagnie du sergent DE ROUVILLE et de ses deux collègues ABRAMI et

[1] *Le secrétaire de la Chambre des députés constate les votes tout en vérifiant leur validité et celle des délégations de vote, et les résultats des scrutins qui sont ensuite proclamés par le président.*
[2] *Livre d'Or de l'Université de Marseille*

CHEVILLON, il tend un piège aux Allemands dans le village de Gincrey. Le lendemain, MAGINOT est promu sergent.

Mais, le 9 novembre 1914, il est très grièvement blessé au cours d'une reconnaissance audacieuse dans le village de Maucourt-sur-Orne (Meuse), opération dans laquelle cinq soldats français trouvent également la mort. Pendant six longs mois, il reste hospitalisé à l'hôpital de Verdun. Déclaré invalide, il ne peut plus retourner au front. Titulaire de cinq citations et de la médaille militaire, c'est la mort dans l'âme, qu'il se voit contraint de quitter la vie militaire. Il retrouve les bancs de la Chambre des députés.

En mars 1917, il est nommé ministre des Colonies et membre du Comité de la Guerre. Il tente de faire participer l'Empire à l'effort de guerre par le ravitaillement et le recrutement indigènes. Sa conduite exemplaire au feu lui vaut, le 12 mars 1919, d'être élevé au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur. Elu président de la Fédération Nationale des Mutilés, il devient, le 20 janvier 1920, ministre des Pensions, Primes et Allocations de guerre dans le cabinet MILLERAND. Il suit avec intérêt les objectifs et l'évolution des premières associations de victimes de guerre.

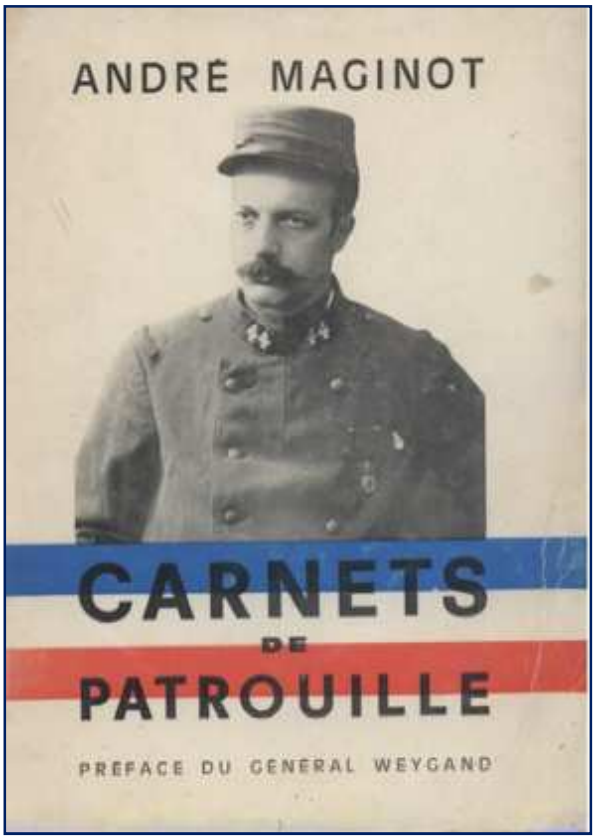

C'est aussi sous son autorité que neuf commandants de Région font exhumer *«dans un point de chaque région pris au hasard et qui devra rester secret, le corps d'un soldat identifié comme Français, mais dont l'identité n'aura pu être établie»*. Chaque corps est placé dans un cercueil de chêne et dirigé sur Verdun. Avant que La Marseillaise ne retentisse, il revient au soldat Auguste THIN[3] (1899-1982) du 132e RI de désigner à Verdun le Soldat inconnu (6e cercueil, 10 novembre 1920) en déposant sur son cercueil un bouquet d'œillets rouges et blancs cueillis sur le champ de bataille de Verdun.

André MAGINOT reste à son poste de ministre des Pensions jusqu'en janvier 1922, date à laquelle il réalise l'une de ses plus chères ambitions : devenir ministre de la Guerre. Il réorganise l'armée et soutient la mise en œuvre de la loi du 4 août 1923 qui institue la retraite mutualiste du combattant. Réélu député en 1924, il doit néanmoins céder son maroquin ministériel, à la faveur d'un remaniement en juin 1924, au Général Charles NOLLET. L'ancien sergent du 44e RIT devient président de la commission de l'armée. Il est rappelé au gouvernement par Raymond POINCARE, le 11 novembre 1928, en tant que ministre des Colonies. André TARDIEU, son compagnon d'armes, lui offre le poste de ministre de la Guerre en octobre 1929. En moins d'un mois, il parvient à faire voter trois milliards de francs par un Parlement réticent. Cette somme est destinée au financement de la fameuse ligne de défense et de fortification sur une partie des frontières de l'Est.

Dans les derniers jours de 1931, il est atteint par la typhoïde. Malgré les soins prodigués, sa santé décline. André MAGINOT s'éteint le 6 janvier 1932 à seulement 55 ans. Le 10 janvier, les français lui rendent hommage en participant nombreux à ses obsèques nationales. Il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 14-18 et de la médaille des blessés militaires.

Lieutenant (r) Christophe SOULARD

Sources :
-Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 (J.JOLY)
-www.federation-maginot.com
-www.cheminsdememoire.gouv.fr
-Alain DENIZOT, Verdun et ses champs de bataille, Nouvelles Éditions Latines

[3] *Fils de Louis THIN (1876-1916) mort pour la France alors qu'il servait au 274e Régiment d'Infanterie*

La Croix du Combattant Volontaire
accessible aux réservistes opérationnels

Résultat d'une action menée conjointement depuis plusieurs années par l'UNOR (motion de l'assemblée générale de l'UNOR du 21 novembre 2009 présentée par le lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI), la FNASOR et la Fédération Nationale des Combattants Volontaires (FNCV), la Croix du Combattant Volontaire peut maintenant être décernée à des réservistes opérationnels qui en remplissent les conditions grâce à la signature du décret n°2011-1933 du 22 décembre 2011 (paru au Journal Officiel du 24 décembre 2011).Ce décret modifie des décrets précédents.

Désormais, « Peuvent prétendre, sur leur demande, à la croix du combattant volontaire avec barrette missions extérieures, les appelés et les réservistes opérationnels qui se sont portés volontaires pour participer à une ou plusieurs opérations extérieures répertoriées dans l'arrêté du 12 janvier 1994 modifié fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L.253 ter du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Ils devront, en outre, être titulaires de la carte du combattant au titre des opérations extérieures, de la médaille commémorative française avec agrafe ou de la médaille d'outre-mer avec agrafe, au titre de l'opération concernée, et avoir servi dans une unité combattante. »

La Croix du Combattant Volontaire a été créée par la loi du 4 juillet 1935 pour récompenser des volontaires qui se sont engagés dans des unités combattantes durant la Grande Guerre. Cette décoration fut ensuite accordée à des Combattants de la 2ème Guerre mondiale et d'autres conflits (notamment, la guerre d'Algérie).

Jusqu'ici, les autorités refusaient, pour des raisons peu convaincantes, de la voir accordée à des réservistes opérationnels ayant participé à des OPEX et s'étant vu accorder la carte du Combattant. C'est pourquoi l'UNOR, la FNASOR et la FNCV avaient entrepris des démarches d'ampleur auprès des autorités gouvernementales et militaires. Ce sont ces démarches, ayant bénéficié du soutien d'associations amies et de nombre de parlementaires, qui ont abouti à la prise du décret qui accorde la reconnaissance de la Nation aux réservistes opérationnels volontaires pour combattre en OPEX.

Cette croix va donc récompenser à juste titre les réservistes opérationnels qui ont servi volontairement dans des OPEX « chaudes » et reçu à ce titre la croix du Combattant. Ils la porteront avec fierté et feront ainsi honneur à toute la Réserve opérationnelle.

Pour vous tenir au courant au jour le jour du programme d'activité de l'ANORI.

Pour relire les reportages et revoir les photos des cérémonies.

Pour mieux connaître les traditions de l'Arme et l'histoire des Régiments qui la composent.

Pour découvrir ou déposer des petites annonces

Connectez-vous sur le site internet de l'ANORI

http://anorinfanterie.free.fr

Et pour nous envoyer des articles sur les activités de votre unité de réserve ou sur les Traditions :

anorinfanterie@free.fr

Trois présidents de la FNAC honorés par l'ANORI :
Des diplômes d'honneur pour le général VERLOT, le colonel LAURENT et M.JACOTOT

Depuis des années, la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC) et l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) entretiennent des relations de camaraderie et ont développé un véritable partenariat gagnant-gagnant dans l'organisation conjointe des cérémonies de la Saint Maurice et de la Sidi Brahim.

Un rassemblement dans la cohésion et la camaraderie d'Arme.
(Photo : Liliane FICHET)

C'est dans la salle mauresque du siège de l'Union Nationale des Combattants (UNC), amicalement mise à disposition de l'ANORI, que le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, a reçu ses invités Chasseurs pour une cérémonie, qui se voulait un témoignage d'amitié, de reconnaissance et de foi partagée au service de l'Arme, riche de ses subdivisions, de l'armée de Terre et de la France. Ce rassemblement à l'UNC a attesté de la continuité et de la convergence des actions des associations du Monde Combattant, des Réserves et des amicales régimentaires et bataillonnaires, sans oublier l'Active.

L'union des « combattants à pied »fait la force de l'Infanterie

Le lieutenant-colonel FICHET a exposé que les associations se sentent parfois seules et qu'il importe de faire valoir que la force est dans l'union dans le respect de la diversité et que, comme les autres composantes de la Défense, elles sont soumises aux restrictions de moyens. C'est pourquoi l'idée est venue il y a quelques années lors d'une rencontre à Vincennes entre le colonel LAURENT, alors président de la FNAC, et le Président de l'ANORI de faire ensemble des manifestations chaque fois que cela est possible et de montrer ainsi l'exemple de la cohésion et de l'économie de moyens. Ce montage s'est poursuivi avec le général VERLOT, puis avec M.JACOTOT.

C'est pourquoi l'ANORI a tenu à mettre à l'honneur ces trois présidents successifs de la FNAC.

Le travail réalisé conjointement par la FNAC et l'ANORI s'est immédiatement avéré fructueux pour tous. Les deux associations se sont renforcées mutuellement. Il n'y a pas eu de télescopage, de concurrence, bien au contraire. Le hasard du calendrier a fait que les célébrations de la Saint Maurice, patron des Fantassins, et de la Sidi Brahim, fête des Chasseurs, coïncident avec les Journées du Patrimoine. Or, les Traditions militaires font aussi partie du patrimoine de la Nation et les associations militaires et patriotiques également et contribuent au renforcement du lien Armée-Nation.

Ensemble, la FNAC et l'ANORI ont pu accroître le nombre de participants aux manifestations, notamment avec des Réservistes de toutes les Armes, Forces Armées et Services Interarmées.Les Traditions ont été mises à l'honneur et le rayonnement de l'Infanterie a été assuré à ce niveau.

Ce n'est pas un hasard si l'ANORI a reçu dans ce cadre son nouveau Drapeau des mains du Général commandant l'EAI en présence du Général chef d'état-major de l'Armée de Terre en 2009.

Vers des relations européennes

Cette coopération a permis également d'approfondir des contacts fructueux et suivis entre l'ANORI et le BDI, la Fédération de l'Infanterie Allemande, et la section de France des Alpini italiens. Alors, pourquoi ne

pas développer ces relations et étendre la coopération entre l'ANORI et les associations de Fantassins et des subdivisions de l'Arme à l'échelon européen ? Pour avoir mené diverses initiatives au plan professionnel et associatif, le lieutenant-colonel FICHET ne méconnait pas les problèmes que représente toute tentative de travail en commun au plan européen (que rencontrent du reste certaines fédérations militaires), mais l'idée d'une Union de tous les « combattants à pied » d'Europe mérite que l'on y porte attention.

Que ce soit au plan national, européen ou interallié, toutes les associations ont un défi commun à relever, celui d'attirer les jeunes. C'est pourquoi, plus que jamais, la cohésion, l'union, sont indispensables et il est heureux de voir que la FNAC et l'ANORI savent montrer l'exemple.

La remise des diplômes

Ensuite, le Président de l'ANORI a procédé à la remise des diplômes d'honneur, après que les participants aient revêtu leurs coiffures de Tradition et que le Drapeau de l'ANORI se soit mis en place.

Le diplôme d'honneur à grenade d'or a été remis au colonel LAURENT, initiateur de du travail en commun des deux associations. Puis, le général VERLOT, avec lequel ces relations se sont poursuivies et amplifiées,a reçu le même diplôme. Enfin, c'est l'actuel président des Chasseurs, Jean-Claude JACOTOT, qui s'est vu remettre le diplôme à grenade de bronze pour marquer ses débuts prometteurs et lui réserver une marge de progression dans l'ordre des récompenses de l'ANORI.

Devant le Drapeau de l'ANORI, le colonel LAURENT est le premier à recevoir le diplôme d'honneur de l'ANORI.
(Photo: Liliane FICHET)

Le général VERLOT reçoit le diplôme d'honneur de l'ANORI des mains du lieutenant-colonel FICHET.
(Photo : Liliane FICHET)

Le Président JACOTOT était également un des récipiendaires.
(Photo : Liliane FICHET)

Pour le Président de la FNAC, les associations doivent se « serrer les coudes »

En souhaitant partager ces moments avec tous les Fantassins, le président JACOTOT a affirmé sa conviction que les associations doivent impérativement se « serrer les coudes » et a déclaré sa volonté de poursuivre la collaboration initiée par ses prédécesseurs. Il a souligné que l'organisation de manifestations communes est un des moyens d'y parvenir. Il rappela aussi que l'une des missions essentielles des associations est l'aide sous toutes ses formes aux jeunes, aux soldats, aux blessés et aux familles de ceux qui sont tombés.

A l'issue, la cravate et l'insigne de l'ANORI furent remis aux trois récipiendaires.

Après la photo d'usage, tous les présents levèrent leur coupe à la camaraderie et les échanges de propos verres en main furent des plus constructifs pour mieux servir ensemble l'Infanterie.

Chef de bataillon (h) Guy PETER

Activités de l'ANORI

Une des missions de l'ANORI est de marquer la présence des Fantassins de Réserve dans des réunions, des cérémonies, des manifestations d'ordre divers, etc. C'est dans ce cadre que l'ANORI a été représentée :

Novembre 2011

- le 17 novembre 2011, sur le pont Alexandre III à Paris, au salut à la dépouille mortelle du légionnaire de 1ère classe Goran FRANJKOVIC, du 2ème Régiment étranger de Génie, mort pour la France en Afghanistan, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et BOUCHEND'HOMME, et le colonel BONIONI,
- le 20 novembre 2011, au Mémorial de la France Combattante du Mont Valérien, à la cérémonie à la mémoire de tous les Combattants tombés pour la Liberté et l'Honneur de la France de 1939 à 1945, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT, le caporal RABIA portant le Drapeau de l'ANORI,
- le 25 novembre 2011, à la réunion du conseil d'administration de l'UNOR, que préside le colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET et les colonels BIGOT, LHERMITTE, MARTIN et RESPAUT,
- le 26 novembre 2011, à l'assemblée générale de l'UNOR présidée par le colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et CLICQUOT DE MENTQUE, les colonels BIGOT, LHERMITTE, MARTIN et RESPAUT, les chefs de bataillon BERTHENET, MEILLET et WALCH,

Rencontre interalliée à la suite de la cérémonie au Mémorial de la France Combattante du Mont Valérien : (de gauche à droite) le CF ROLL, futur président français de la CIOR (2012-2014), le CV TENVIK, actuel président (norvégien) de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve, le GBR GEORGES, commandant l'EMSOME et Père des TDM, le LCL FICHET, président de l'ANORI et ancien secrétaire général de la CIOR. (Photo: Liliane FICHET)

Décembre 2011

- le 3 décembre 2011, à la Commission consultative des réservistes de l'Armée de Terre (CCRAT), par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 3 décembre 2011, à la réunion des administrateurs et des délégués régionaux de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 5 décembre 2011, au mémorial national du quai Branly, à la cérémonie de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 7 décembre 2011, dans les salons de l'Hôtel de la Marine, à la remise par l'Association des Villes Marraines des Forces armées du prix « Jean-François PINTAT » aux flottilles d'hélicoptères 34 F, 35 F et 36 F pour actes de courage, de bravoure et de solidarité dans le cadre du service public et de l'action de l'Etat en mer, par le lieutenant-colonel FICHET,

Janvier 2012

- le 2 janvier 2012, sur le pont Alexandre III à Paris, au salut aux dépouilles mortelles de l'Adjudant-chef Mohammed EL GHARRAFI et du sergent Damien ZINGARELLI, tous deux du 2ème Régiment étranger de Génie, morts pour la France en Afghanistan, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le Colonel BONIONI et le caporal RABIA, portant le Drapeau de l'ANORI,
- le 9 janvier 2012, au Pavillon du Roi du Château de Vincennes, à la cérémonie des vœux de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le colonel LHERMITTE et le chef de bataillon WALCH,
- le 13 janvier 2012, à l'Ecole Militaire, à la réception des vœux de l'UNOR, que préside le colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, et à la remise des prix littéraires « Raymond POINCARE » et« Armée et Défense », par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels BIGOT et MARTIN, les chefs de bataillon BERTHENET et WALCH et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 16 janvier 2012, à la présentation des vœux de l'Union Nationale des Combattants, par le lieutenant-colonel FICHET,

- le 18 janvier 2012, à la présentation de ses vœux au monde combattant par M.LAFFINEUR, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense et des anciens combattants, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel BONIONI et le chef de bataillon BERTHENET,
- le 24 janvier 2012, sur le pont Alexandre III à Paris, au salut aux dépouilles mortelles des adjudants-chefs Sylvain WILM et Denis ESTIN et du brigadier-chef Geoffrey BAUMELA, tous trois du 93ème RAM, et du sergent-chef Svilen SIMEONOV, du 2ème REG, morts pour la France en Afghanistan, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le chef de bataillon PICAMOLES et le capitaine GROS,

Les participants à la réunion des administrateurs et des délégués régionaux de l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre (ANRAT).

Février 2012

- le 7 février 2012, aux 6èmes Rencontres Parlementaires Terre-Défense sur le thème « la composante aéromobile de l'armée de Terre : un outil au service de l'Etat », par le lieutenant-colonel PRIEUR,
- le 21 février 2002, pour commémorer le 96ème anniversaire du déclanchement de la bataille de Verdun, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, avec la Fédération Nationale « Ceux de Verdun », le Comité du Souvenir de Verdun, la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (Ile de France) et le Souvenir Français, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT,

Mars 2012

- le 1er mars 2012, à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, à l'invitation du général GEORGELIN, Grand Chancelier, et du général DELORT, président du Comité d'Entente et de la Saint-Cyrienne, à l'occasion du vote de la loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les Morts pour la France, par le lieutenant-colonel PRIEUR.

Petit Lexique

Le milieu militaire génère en permanence de nouveaux sigles qu'il est nécessaire de connaître pour s'informer, informer les autres et remplir ses missions. Voici quelques uns de ces sigles :

-BSVIA : Base de soutien et de vie interarmes
-EDAR-R:Engin de débarquement amphibie rapide
-EGRAP : Engin du génie rapide de protection
-MdCN : Missile de croisière naval
-MFR : Moyen de forage rapide
-MMT : Maintenance mobilité terrestre
-MORPHEE : Module de réanimation pour patients à haute élongation d'évacuation
-SAMP/T : Système sol-air de moyenne portée terrestre
-SIR : Système d'information régimentaire
-SPRAT : Système de pose rapide de travures

Un ouvrage d'un membre de l'ANORI

<u>« Insignes de l'armée de Terre-Guerre d'Algérie »</u> de Charles JANIER et Jean MARCHETTI

Le lieutenant-colonel (h) Charles JANIER, membre de l'ANORI, et M. Jean MARCHETTI sont deux grands collectionneurs d'insignes militaires et étaient donc particulièrement qualifiés pour réaliser ce magnifique ouvrage sur les insignes de l'armée de Terre durant la guerre d'Algérie.

Tous (ou presque et, dans ce cas, merci de signaler les insignes manquants ou les variantes à l'ANORI, qui fera suivre aux auteurs) les insignes portés durant la guerre d'Algérie par l'armée de Terre (plus certains insignes de la Gendarmerie, de la Marine et de l'Armée de l'Air) figurent en photo couleurs de grande qualité dans la véritable « bible » que constitue ce livre. Au total, ce sont 1 500 insignes qui y sont reproduits.

Notamment, on y trouve les insignes des Zouaves, des Sahariens, des Harkis, des Unités Territoriales, des Bataillons d'Infanterie Légère d'Afrique et des Commandos de chasse, souvenirs de ces prestigieux corps de l'Infanterie aujourd'hui disparus.

Bien entendu, les insignes métalliques ou en tissu des unités de l'Infanterie (RI, Chasseurs, RIC puis RIMa, RPC puis RPIMa, RCP, Légion et Tirailleurs) et de toutes les autres Armes y sont présents, ainsi que quelques fanions.

Le livre comporte également une chronologie de la guerre d'Algérie avec des plans présentant le dispositif militaire français durant les périodes successives de ce conflit. Les insignes y sont répertoriés avec leur numéro d'homologation (s'ils ont été homologués) et l'indication des fabricants.

C'est réellement un ouvrage de référence qui est proposé non seulement aux collectionneurs et aux historiens, mais à tous les citoyens qui sont conscients de la reconnaissance qu'ils doivent à tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie. N'oublions pas que, comme Charles JANIER et Jean MARCHETTI le rappellent à juste titre dans leur avant-propos, « la guerre d'Algérie est le seul exemple d'un conflit subversif et/ou de décolonisation qui se soit soldé par une victoire militaire incontestable contre les rebelles ».

C'est presqu'en un mémorial admiratif des régiments d'Algérie que sont rassemblés ces insignes pour se souvenir et rendre hommage à tous ceux qui les ont arborés avec fierté et honneur.

C'est un ouvrage fondamental à avoir dans sa bibliothèque, parce qu'il est porteur de Traditions et permet d'identifier les insignes que l'on peut trouver dans des brocantes et qu'il convient de conserver par respect et de mettre en valeur. Ils témoignent d'une partie de notre Histoire, dont nous n'avons pas à avoir honte, mais au contraire être fiers.

Le livre de Charles JANIER et Jean MARCHETTI est aussi un hommage à nos Anciens d'Algérie.

« Insignes de l'Armée de Terre-Guerre d'Algérie » Editions LBM 250 pages.69 €
En vente en librairie ou sur internet www.little-big-man.com ou par courrier aux Editions LBM 15, rue du Colisée 75008 (+7,90 € de frais de port)

Un livre sur l'Infanterie Parachutiste

<u>« Trois ans chez Bigeard Ambiance… »</u> d'Albert BERNARD

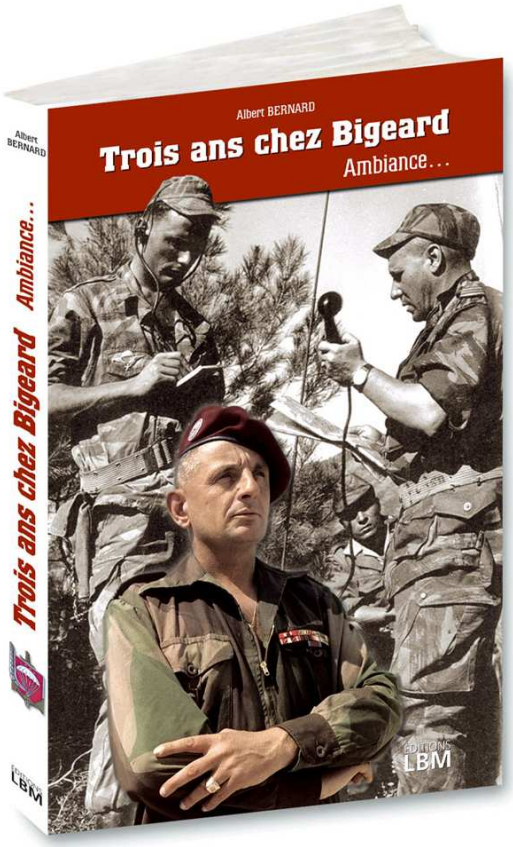

Engagé de 1955 à1957 dans les parachutistes coloniaux, Albert BERNARD a servi trois ans en Algérie en tant que radio de la 4ème compagnie du 3ème RPC (devenu 3ème RPIMa) alors commandé par le lieutenant-colonel BIGEARD, puis par le colonel TRINQUIER.

Son livre est un témoignage d'admiration, de confiance et d'affection envers « Bruno ».

Le 1ère classe BERNARD raconte comment il a découvert les parachutistes et pourquoi il s'est engagé. Il relate sa formation militaire, puis évoque la méthode BIGEARD, avant de retracer les opérations auxquelles il a participé avec ses commandants de compagnie successifs, le capitaine FLORÈS et le lieutenant DOUCEUR.

Il traite également de l'aspect politique de la guerre d'Algérie et de l'abandon de cette terre française qu'il ressent comme une trahison.

Ces souvenirs sont ceux d'un militaire du rang que ses fonctions de radio de compagnie ont placé à un poste d'observation de la vie et des combats de son régiment.

Ils expriment aussi la fierté de l'auteur d'avoir servi au feu dans un corps d'élite, un corps victorieux.

L'intérêt principal de ce livre est de mettre en valeur le style BIGEARD, son art du commandement et ses conceptions tactiques.

Les devises « Qui ose, gagne ! » et « Être et durer » constituent la ligne directrice qui a guidé l'action du lieutenant-colonel BIGEARD et ont indélébilement marqué ceux qui ont eu l'honneur de servir sous ses ordres.

Albert BERNARD en a fait ses principes pour conduire par la suite sa vie civile et s'en félicite en permanence.

Un élément de premier plan est la présence en annexe d'un document inédit du lieutenant-colonel BIGEARD qui avait regroupé sous le titre « Ambiance » des ordres du régiment, des ordres du jour, des notes d'orientation, ainsi que quelques messages.

C'est effectivement un recueil d'importance pour comprendre et s'inspirer de l'esprit qui régnait au sein du 3ème RPC. Sa lecture ne peut qu'enrichir la culture militaire et humaine de tout soldat, qu'il soit d'active ou de réserve et quel que soit son grade. Elle permet de bien prendre conscience et de mesurer que la force morale est à la base de tout succès militaire et que l'on ne se bat bien que pour ses valeurs.

Albert BERNARD « Trois ans avec Bigeard Ambiance… » Editions LBM 528 pages.27 €

En vente en librairie ou sur internet www.little-big-man.com ou par courrier aux Editions LBM 15, rue du Colisée 75008 PARIS (+7,90 € de frais de port)

L'ANORI et ses Membres

CARNET NOIR

In memoriam **le Colonel Michel GREINER**.

C'est avec une grande émotion que l'ANORI a appris le rappel à Dieu de notre camarade le colonel Michel GREINER, du fait d'un mal implacable, le 21 février 2012.

Administrateur de l'ANORI et son représentant auprès de l'Ecole de l'Infanterie jusqu'à ce qu'elle quitte Montpellier, ancien responsable national des Raids-Commandos de l'UNOR, ancien président de l'AOR de Montpellier, parmi bien d'autres activités liées à la Défense, Michel GREINER était un réserviste enthousiaste, fidèle et exemplaire. Ancien de l'Ecole Militaire d'Infanterie de Cherchell, il n'a jamais cessé de servir.

Il a choisi d'être enterré en treillis avec ses décorations.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 23 février 2012.
Les membres de l'ANORI conserveront de lui l'image radieuse du Fantassin vivant dans la joie de servir qu'il fût.

A L'HONNEUR :

Félicitations à **Eric GRONDIN**, délégué de l'ANORI pour l'Océan Indien, promu au grade de capitaine. Il sert sous ESR à la compagnie de réserve du 2ème RPIMa à la Réunion.

Le colonel LHERMITTE, ancien président de l'UNOR, de l'ANRAT et de l'ANOLIR, a reçu la médaille d'or de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés pour récompenser les services rendus lors de sa présidence de la FNAC.

MEMBRES BIENFAITEURS :

- Colonel Jacques BIGOT
- Colonel Michel REVAULT D'ALLONNES

NOUVEAUX ADHÉRENTS :

Le sergent-chef Yvan ZUDDAS, de Chilly-Mazarin (Essonne). Appelé au service militaire au 152ème RI en 1996-1997, il participera à une mission de quatre mois outre-mer avec les Diables Rouges. Devenu sous-officier en 2003, il est successivement affecté comme réserviste opérationnel au 2ème Régiment de Hussards, puis au 121ème Régiment du Train. Il compte à ce jour 260 jours d'activités et a participé à cinq MISSINT. Titulaire de la médaille de la Défense nationale et de la médaille des services militaires volontaires, il détient également la médaille des sports allemande. Dans le civil, il est brigadier de police, officier de police judiciaire.

Le 1ère classe Jean-Marie SOULARD, de Niort (Deux-Sèvres). Il a servi au 19ème BCP et combattu en AFN. Titulaire de la croix du Combattant et de la médaille commémorative AFN, il est le père du lieutenant Christophe SOULARD, administrateur de l'ANORI.

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE
A.N.O.R.I.

Président : LCL Patrice FICHET - *Vice-président* : LCL Paul PRIEUR
Secrétaire Général : CBA Guy PETER - *Secrétaire Général Adjoint* : LTN Cyril ANDRE
Trésorier : 1ère classe Denys CHAPPEY - *Trésorier Adjoint* : 1ère classe Julien SABOURET
Présidents honoraires : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE
Composition et mise en page du bulletin : LTN Cyril ANDRE

ISSN : 1256-7329 - *Siège* : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président
Lieutenant-colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES
Site Internet : http://anorinfanterie.free.fr – Courriel : anorinfanterie@free.fr